

Musiciens et Poètes du second XVIème siècle

« *Je ne puis dissimuler* » Jacques Arcadelt,
Joachim Du Bellay.



Jacques Arcadelt est un compositeur Franco flamand populaire du XVIème siècle, il est né vers 1504 et est mort à Paris en 1568. Ce compositeur est probablement un élève de Josquin des Prez qui est le compositeur le plus célèbre du début du XVIème siècle. Très actif en Italie comme en France, Jacques Arcadelt est principalement connu comme compositeur de musique vocale profane. Bien qu'il ait écrit de la musique vocale sacrée, il est un des compositeurs les plus influents dans l'écriture des madrigaux. Il fut, également, expert en création de chansons, particulièrement tard dans sa carrière quand il a vécu à Paris.

D'une façon générale, on ne sait pas grand-chose du début de sa vie. Son nom apparaît dans des recueils italiens manuscrits et imprimés en compagnie de celui de Philippe Verdelot en 1531. Dans ce cas, il aurait passé quelque temps à Florence vers 1532, puis aurait quitté Florence pour Lyon avec

Verdelot pour échapper aux troubles florentins. C'est à Venise qu'il publia tous ses recueils de madrigaux entre 1539 et 1544 chez Antoine Gardane. Sa réputation était déjà bien établie puisque sur les pages de titre de ses éditions il est surnommé "le plus excellent et divin".

Il composa de nombreuses œuvres sacrées dont trois messes, des motets, des lamentations (1557) ainsi que six psaumes sur les mélodies du psautier huguenot. En ce qui concerne les œuvres profanes, il composa environ 200 madrigaux (cinq livres 4 voix et un à trois voix (1533-1544). Il publia, en tout, 126 chansons françaises (3 et 4 voix, dont 4 sur des textes de Marot, 15 sur des textes de Mellin de Saint-Gelais, 2 sur des textes de François Ier, 1 sur un texte de Joachim Du Bellay et 1 ode de Ronsard).

Connu surtout comme madrigaliste, Arcadelt conserva la simplicité de la forme encore primitive du madrigal italien, que l'on observe également dans ses compositions sacrées et profanes de la période française. Il fut par exemple l'un des premiers à écrire des *Airs* strophiques dès 1547. Ses chansons françaises furent également appréciées puisque certaines furent imprimées jusqu'à la fin du siècle. On peut noter que ses Madrigaux et chansons furent également publiés dans des arrangements instrumentaux

La chanson « Je ne puis dissimuler » provient d'un texte de Joachim Du Bellay.
Ce texte apparut dans la publication « DU BELLAY, *Div. poemes*, 1568 »



Du Bellay est un poète français né vers 1522 à Anjou. Autour de lui se forme la Pléiade, composée de sept membres, en référence à la constellation. En 1549, du Bellay signe "Défense et Illustration de la langue française", inspirée des idées du groupe qui souhaite défendre le Français contre la domination du Latin, cultiver les genres nouveaux, enrichir le vocabulaire... L'Olive (1549) de Joachim du Bellay, premier recueil français de sonnets amoureux, imitant le style Italien de Pétrarque, témoigne parfaitement de ce profond renouvellement de la poésie. Après un voyage à Rome il publie Les regrets (1558) On y distingue deux sources d'inspiration : élégiaque, et élogieux. Ce recueil de facture Pétrarquiste est considéré comme une innovation.

« Je ne puis dissimuler » fait partie de la 6^{ème} partie des « œuvres Françaises » de D Bellay, celle que nous étudierons est la première et est intitulé : « Chanson pour Madame la Maréchale de Saint André » dont voici le texte :

1 Je ne puis dissimuler (A)
L'amitié que tant je prise (B)
Aussi ne veux-je celer (A)
Qu'en prenant je ne sois prise (B)

2 Puis qu'amour m'a fait connaître (A)
Qu'honneur seul en est le maître (A)
Je n'ay crainte qu'on le voie (B)
Et je veux que chacun l'oye (B)

3 Car ce qui est louable à le penser (C)
Ne dois point l'œil Ni l'oreille offenser. (C)

Ce n'est folle affection
Qui me tient en servitude
Mais une obligation
Pour fuir ingratitude
Ne pensée donc que j'offense

N'y moi ni ma conscience
Quant un tel mari j'honore
Ou plutôt quand je l'adore
Car sa vertu ne se doit moins aimer
Qu'ingratitude accuser et blâmer

Je laisserai donc parler
Ceux qui font de moi leur conte
Un point me doit consoler
Je n'en puis recevoir honte
De leurs langues ne me garde
Ayant honneur pour ma garde
Celui qui aimer me daigne
Le conduit sous son enseigne
Et à bon droit celui qui garde honneur
Car il est peint au vif dedans son cœur

Contexte Historique du texte : A l'époque, deux femmes rivales aimaient le prince de Condé, d'un côté il y avait Isabelle de La Tour de Turenne (dîtes « la belle Limeuil »), et de l'autre, Madame la maréchale de Saint André. Pour lui prouver son amour, chacune va lui faire un don, la première lui donna ses plus belles terres, et la seconde lui donne sa plus belle maison de St Valery. Ce poème, où parle Madame la Maréchale de Saint André, prouve son amour autant que sa donation de St Valery.

Le poème est en trois dizains, trois strophes de dix vers chacun. Les dizains sont une signature de la poésie française du XV^{ème} et XVI^{ème} siècle. Ces couplets sont organisés en trois parties. On peut voir ci-dessus, sur les paroles, les différentes parties d'un couplet. Les parties 1 et 2 sont composées de 4 vers impaires de 7 syllabes et sont disposées respectivement en rime croisée (ABAB) et plate (AABB). La partie 3, elle, se compose de 2 vers en décasyllabes (10 syllabes) en rime suivies (CC). Cette disposition est répétée pour les 2 strophes suivantes.

On peut remarquer que ce poème relève du madrigalisme, en effet cette forme polyphonique vocale n'est pas accompagnée d'un ensemble instrumental et n'utilise pas de répétition strophique ni de refrain. De plus, le thème évoquée dans ce poème est purement sentimentale, il ne relève en aucun cas d'un thème sacrée ou engagé. On a bien à faire à un madrigal, qui est la plus importante forme de la musique profane du Moyen Age.

On va à présent s'intéresser à la musique ainsi qu'à la partition. On peut remarquer que la chanson est composée de façon très verticale, on pourrait même y chiffrer chaque accord. Lorsque l'on s'intéresse aux différents accords, on peut y avoir des accords parfait à l'état fondamental, en effet les trois voix sont espacées de façon régulière, à la tierce, précisément. Ce type d'accord favorise l'oreille tonale et est un procédé de composition très moderne pour le XVI^{ème} siècle. De plus toutes les voix donnent les paroles en même temps, ce qui rend le texte très compréhensible à l'écoute.

On peut ainsi dire que le compositeur utilise principalement l'homophonie et l'homorythmie dans l'écriture de sa musique.

Les phrases musicales sont composés sur deux vers du texte, en effet il y a des pauses sur l'accord de FA qui est la tonalité principale des morceaux à la fin de deux vers entier.

Exemples : Je ne puis dissimuler / L'amitié que tant je prise... (♯ : pause sur l'accord de FA)
Aussi ne veux-je céder / Qu'en prenant je ne sois prise... (♯ : pause sur l'accord de FA)

Etc...

Sources :

-« *Mémoires historiques, critiques et anecdotes des reines et régentes de France* »,
Volume 4, Jean-François Dreux du Radier

- http://en.wikipedia.org/wiki/Jacques_Arcadelt

- http://fr.wikipedia.org/wiki/Joachim_du_Bellay